



POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Vous vous sentez concernés par ces sujets :

- La responsabilité sociale et environnementale de votre entreprise
- Les orientations stratégiques de votre entreprise
- La finalité de votre travail
- Vos conditions de travail et de santé au travail
- L'égalité femmes hommes

Le syndicat CGT vous offre un espace de débat dans votre entreprise.

Se syndiquer :

- Permet de s'ouvrir sur le monde du travail
- Permet de connaître et défendre ses droits
- Permet d'être acteur et décideur

L'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens est la structure de la CGT Métallurgie qui rassemble ingénieurs, cadres, techniciens et toutes les professions intermédiaires pour :

- Offrir cet espace de libertés et de débats
- Prendre en compte vos opinions et attentes
- Décider ensemble des revendications à porter
- Construire les convergences et les solidarités entre les catégories de salarié.e.s : syndicalisme spécifique, non catégoriel

Pour nous contacter : ufict@ftm-cgt.fr



LE SENS DU TRAVAIL ET LE POUVOIR D'ACHAT EN BERNE

Lorsqu'on les interroge sur leurs trois priorités dans le cadre de leur vie professionnelle, 67 % des cadres citent les salaires, + 14 points par rapport à 2021 !

Cela n'a rien d'étonnant : sur un an, les salaires baissent en euros constants de 3,6 % pour les professions intermédiaires et 3,7 % pour les cadres (Dares, indicateurs salaires de base dans le secteur privé 2e trimestre 2022).

73%*

(et 80 % des femmes cadres) estiment que leur pouvoir d'achat a baissé en un an.

60%*

déclarent vouloir disposer d'un droit d'alerte dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités professionnelles.

L'ÉQUILIBRE VIE PRO / VIE PERSO MENACÉ

Le temps de travail est plus élevé chez les hommes qui sont 47% à travailler plus de 45h par semaine, le temps de travail des femmes étant lui contraint par les tâches domestiques.

54 % des cadres disent travailler fréquemment durant leurs jours de repos, c'est le cas de 71 % des agents de la Fonction publique et de 59 % des femmes dont le temps est plus fragmenté.

L'augmentation de la charge de travail est à mettre en relation avec le développement du télétravail : le gain de temps de transport est absorbé par la charge de travail qui est en forte augmentation et par un temps de travail qui est moins encadré.

La nécessité d'encadrer le télétravail et de mettre fin aux forfaits jours sans décompte horaire est confirmée.

58%*

des cadres (et 60 % des femmes) estiment que leur charge de travail a augmenté depuis l'année dernière.

42%*

des cadres travaillent plus de 45h par semaine (+ 5 points).

69%*

des cadres souhaiteraient disposer d'un droit à la déconnexion effectif.

** Baromètre annuel UGICT-CGT réalisé par l'institut Viavoice en partenariat avec SECAFI*

L'UGICT-CGT ET L'ENCADREMENT



L'Ugict-CGT est composée de 80 000 ingénieur·e·s, cadres et technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise.

Des responsables syndicaux représentant toutes les composantes du monde du travail sont disposé·e·s à répondre aux demandes d'interviews.

Au niveau européen, l'Ugict-CGT préside Eurocadres, l'organisation syndicale des cadres associée à la Confédération européenne des syndicats (CES).



Accès direct à l'intégralité des
résultats du baromètre annuel
UGICT-CGT



**J'agis,
je m'engage,
je me syndique !**